

Charte d'utilisation des appareils connectés en classe. Collège Albert Camus.

Règle 1 : Comme le stipule le règlement intérieur, l'utilisation des smartphones et tablettes est interdite dans l'établissement ; cependant le professeur peut réclamer l'usage de cet outil lors d'une activité encadrée à titre expérimental pour l'année scolaire 2015-2016.
Cet appareil est connecté au WIFI du collège sans surcoût sur les forfaits.

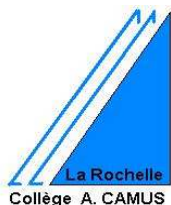
Règle 2 : Les applications et les contenus étudiés sont imposés par le professeur.
Les élèves peuvent en proposer d'autres en demandant l'avis préalable de l'enseignant.

Si les deux règles précédentes ne sont pas respectées, l'élève ne pourra plus utiliser ce matériel pendant un certain nombre de séances.

Remarques importantes :

- En aucun cas, il est demandé d'acheter ces appareils, du matériel sera mis à disposition en classe.
- Les responsables légaux devront vérifier que leur assurance couvre l'utilisation des ces appareils en classe.

Signature,
vu et pris connaissance par le responsable légal :



Charte d'utilisation des appareils connectés en classe. Collège Albert Camus.

Règle 1 : Comme le stipule le règlement intérieur, l'utilisation des smartphones et tablettes est interdite dans l'établissement ; cependant le professeur peut réclamer l'usage de cet outil lors d'une activité encadrée à titre expérimental pour l'année scolaire 2015-2016.
Cet appareil est connecté au WIFI du collège sans surcoût sur les forfaits.

Règle 2 : Les applications et les contenus étudiés sont imposés par le professeur.
Les élèves peuvent en proposer d'autres en demandant l'avis préalable de l'enseignant.

Si les deux règles précédentes ne sont pas respectées, l'élève ne pourra plus utiliser ce matériel pendant un certain nombre de séances.

Remarques importantes :

- En aucun cas, il est demandé d'acheter ces appareils, du matériel sera mis à disposition en classe.
- Les responsables légaux devront vérifier que leur assurance couvre l'utilisation des ces appareils en classe.

Signature,
vu et pris connaissance par le responsable légal :